

# Seed System Security Assessment

# HAITI

## RECOMMANDATIONS POUR TOUS LES SITES

An assessment funded by:  
The United States Agency for International Development/  
Office of Foreign Disaster Assistance

August 2010



La SSSA a couvert des régions diverses et représentatives d'Haïti. Tout en évaluant les effets immédiats du tremblement de terre, elle a aussi évalué l'ensemble des tendances de la sécurité des semences pour cultivateurs dans tout le pays et à plus long terme (sur une période de 5 à 10 ans).

En terme de tension aiguë, pendant la saison qui a immédiatement suivi le séisme, les cultivateurs ont dans l'ensemble semé moins de semences, avec une diminution de 15,9% toutes cultures et régions confondues. Cette réduction était largement due à des contraintes financières mais aussi liée à des tensions telles que la sécheresse. En fait, les plus fortes diminutions dans l'utilisation de semences ont eu lieu dans des zones du Nord touchées par la sécheresse (déclin de 35,9% à Bassin Bleu) et non à l'épicentre du séisme (déclin de 13,3% à Léogâne). Pour la seconde saison après le séisme (qui est échelonnée selon les cultures et les régions), les paysans prévoient d'**augmenter** les quantités qu'ils vont semer (+15,3% au dessus de la normale) sur l'ensemble des sites étudiés.

D'autres indicateurs clés montrent que les effets directs du séisme sont minimes ou en train de se stabiliser : les superficies cultivées n'ont diminué que de 3,13% depuis le 12 janvier et la main d'œuvre disponible pour l'agriculture a diminué de 0,30% dans l'ensemble des ménages. Un effet persistant concerne la diminution du petit commerce qui affecte principalement les femmes, qui sont des commerçantes importantes en milieu rural.

Cela ne signifie pas que les paysans haïtiens ne subissent pas de tensions : ils ont perdu des biens, ils supportent une augmentation de 10% de la taille des ménages (c'est-à-dire plus de bouches à nourrir) et, plus fondamentalement, leur agriculture reste vulnérable aux aléas du temps et des finances du ménage. Cependant, les problèmes aigus de sécurité des semences sont minimaux, à part les problèmes sérieux qui tiennent à une diminution générale du pouvoir d'achat.

La grande majorité des contraintes identifiées pour la sécurité de semences sont des contraintes essentiellement chroniques. Contrairement à presque partout au monde, « manger ou vendre ses semences » n'est pas un signal de détresse en Haïti : c'est une pratique normale, surtout pour des cultures comme les haricots. Les paysans achètent habituellement quelques 75% de leurs semences sur les marchés locaux, et le coût des semences pose un problème économique lié à cette façon habituelle d'utiliser les semences : les paysans dépensent en moyenne au moins 60-70 US\$ par saison. De plus, les paysans n'ont généralement pas accès à de nouvelles variétés, à toute une gamme d'autres intrants nécessaires ni même à des conseils techniques réguliers. Par exemple, seulement 14% des ménages paysans ont eu accès à une quelconque nouvelle variété ces cinq dernières années et la distribution d'urgence de février/mars 2010 à elle seule représentait 53% de ces introductions.

Ci-dessous, nous suggérons un ensemble de recommandations liées aux interventions d'urgence et à des possibilités de développement. Peut-être que cette pression extrême, le séisme, servira de catalyseur pour démarquer le développement de systèmes de semences qui peuvent servir les besoins réels des paysans haïtiens.

## Recommandations

### I. AIDE D'URGENCE POUR LES SEMENCES

Les interventions d'aide d'urgence pour les semences doivent être améliorées. En février/ mars 2010, plusieurs régions ont reçu une aide en semences alors que les paysans et les autorités n'y reportaient aucun effet direct du séisme sur l'agriculture (par ex. Petit Goave, le site Deplatons). De plus, dans de multiples distributions directes de semences, les semences étaient de qualité variable (avec en particulier du maïs et

des haricots qui n'ont pas germé). Et surtout, le type d'intervention d'assistance ne correspondait souvent pas au problème de sécurité des semences actuel : le problème immédiat était clairement un problème de contraintes financières pouvant mener à des problèmes d'accès à une gamme de marchandises, y compris les semences. La disponibilité directe des semences n'a pas été identifiée comme une contrainte significative.

Les recommandations ci-dessous ont pour but de permettre immédiatement une pratique plus efficace de l'assistance en semences :

- 1 L'assistance d'urgence en semences doit être utilisée uniquement pour répondre à des problèmes d'urgence, et ceux où la sécurité des semences est un problème. On notera que les projections actuelles des paysans pour août/septembre 2010 suggèrent que les paysans peuvent avoir accès aux semences dont ils ont besoin.
- 2 Toutes les semences mises à la disposition des paysans par des interventions d'assistance doivent s'avérer a) adaptées aux conditions locales, b) correspondre aux préférences des paysans et c) être de qualité « au moins aussi bonne » que ce qu'utilisent généralement les paysans.
  - 2.1 On ne devrait **jamais** introduire dans un contexte d'urgence de nouvelles variétés qui n'ont pas été testées sur le site agro-écologique en question et sous les conditions de gestion des paysans.
  - 2.2 La qualité des semences, aussi bien variétale que phytosanitaire, doit être acceptable par les paysans dans tous les transferts d'aide en semences, et des tests spécifiques de germination faits à chaque fois que c'est possible.
- 3 Les problèmes particuliers étaient liés à la qualité des semences distribuées en février/mars 2010 (cela a été surtout remarqué à Petit Goave et Hinche). Pour tenir compte de ces erreurs, les interventions d'assistance en semence devraient à l'avenir inclure une composante de suivi et évaluation, avec des visites directes sur les terrains. Si l'on distribue des semences qui ne germent pas, on rend les paysans touchés encore plus vulnérables.
- 4 Les prochaines initiatives devront être guidées par des approches ciblées de l'assistance en semences, qui font correspondre les interventions à des problèmes spécifiques de sécurité des semences.
  - 4.1 La distribution directe des semences (DDS) est utilisée de préférence quand il y a des problèmes de disponibilité des semences. (Plusieurs négociants en produits agricoles de Léogâne ont indiqué qu'ils avaient d'importantes quantités de semences de maïs invendues tandis que des semences gratuites étaient distribuées dans le cadre de l'assistance. Le commerce était compromis à un moment crucial où il avait besoin d'être renforcé. Même si Léogâne est l'un des rares endroits à avoir actuellement un réseau de négociants en intrants agricoles, ces magasins seront probablement plus nombreux dans l'avenir. Ils doivent être appuyés et non affaiblis).
  - 4.2 On peut envisager d'utiliser des bons d'achat quand des problèmes d'accès ont été identifiés. Les bons d'achat peuvent être utilisés par le biais de foires aux semences, liées à des groupes de producteurs agricoles ou par l'intermédiaire de négociants en produits agricoles établis. *Dans tous les cas, il faut respecter certaines conditions préalables* : les commerçants ou négociants en produits agricoles a) doivent offrir les variétés préférées par les paysans, b) doivent se trouver à une proximité raisonnable de la communauté paysanne et c) doivent avoir des réserves suffisantes pour correspondre au nombre de bons d'achats distribués.
  - 4.3 La capacité des organisations humanitaires à utiliser une gamme diverse d'interventions pour répondre aux questions de sécurité des semences doit être renforcée, et il faut programmer explicitement

une formation. De nombreuses organisations ont une bonne expérience de la DDS mais ont moins (ou pas) de capacité pour mettre en œuvre des programmes de foires aux semences, de bons d'achats ou de transfert d'argent.

- 5 Il vaut généralement mieux ne pas introduire de nouvelles variétés améliorées à une large population dans le contexte d'une distribution d'urgence. Les nouvelles variétés devraient plutôt être testées et promues dans le cadre d'un programme de développement à plus long terme où l'on peut fournir des conseils techniques et un suivi clair. Si de nouvelles variétés sont distribuées dans une intervention humanitaire, il faudrait respecter de meilleures pratiques (plus sûres) : a) les paysans doivent avoir le choix d'utiliser la nouvelle variété ou une autre variété plus établie, b) il faudra semer de petites quantités, c) il faudra prévoir un suivi sur le terrain – pendant la saison et après la récolte.
- 6 Dans les zones où on met en œuvre une aide d'urgence en semences de façon répétée, les décideurs (bailleurs de fonds, ministère, partenaires) devraient programmer une revue formelle pour voir si l'aide est toujours justifiée et pour évaluer son efficacité. (Nous suggérons d'envisager cela après trois saisons consécutives d'aide).

## II. INTRODUCTION DE VARIÉTÉS

Il y a un besoin généralisé, dans toutes les régions d'Haïti, d'élaborer et d'identifier des variétés qui soient adaptées, correspondent aux préférences des paysans et répondent aux besoins dynamiques des marchés.

On peut envisager diverses étapes dans le processus d'identification de variétés productives et acceptées :

- 7 Des efforts concertés devraient être faits pour augmenter la multiplication et la distribution de « variétés avérées » (comme Afifi Wurite dans les basses terres irriguées).
- 8 On pourrait établir rapidement des sites sur plusieurs lieux pour déterminer ceux qui offrent les meilleures chances. En l'absence actuelle de système gouvernemental décentralisé pour les tests, un réseau temporaire d'ONG agricoles et d'universités, coordonné par le MARNDR, pourrait être établi dans tous le pays, dans des zones agro-écologiques clés.
- 9 Des sites de tests pour faire plus d'essais exploratoires de germoplasme devront aussi être établis (dans des zones agro-écologiques clés) en utilisant des modèles qui permettent des évaluations par l'utilisateur final. La sélection participative des variétés, les essais mères-bébés ou les essais de variétés pour les jardins sont quelques formats établis de tests de variétés qui permettent des évaluations intensives par les paysans et les négociants.
- 10 Des tests décentralisés seront de préférence liés à des groupes décentralisés de producteurs de semences. Ceux-ci pourront aider à mettre en route immédiatement une multiplication plus importante, une fois que des variétés acceptables auront été identifiées.

Il est crucial que a) l'adaptation locale soit confirmée, b) les communautés paysannes soient impliquées pour s'assurer que les variétés sont acceptables du point de vue performance et cuisine/goût et c) les commerçants/négociants soient impliqués pour anticiper l'acceptation par le marché. Il faudra éviter des modèles imposés d'en haut – qui ne stimulent pas l'innovation locale.

- 11 (Cf. le N° 5) L'introduction de nouvelles variétés doit être effectuée dans un contexte de développement. Cette introduction ne devra se faire que si un suivi étroit est garanti sur plusieurs saisons. Des technologies plus compliquées, comme l'introduction possible d'hybrides, demandera un suivi comparativement plus long.

### III. MODÈLES DE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE DURABLE DE SEMENCES

La production décentralisée de semence est actuellement limitée, lourdement subventionnée et elle n'atteint pas efficacement les petits paysans. Des modèles de production décentralisée durable doivent être confirmés.

12 Les programmes décentralisés actuels de multiplication des semences doivent être évalués du point de vue de leur rentabilité. (Il s'agit principalement des Groupements de production artisanale de semences (GPAS), de petites entreprises et de programmes communautaires de multiplication des semences). La plupart des programmes actuels fournissent des semences uniquement à des clients institutionnels, des agences de développement et d'assistance).

Les programmes de multiplication des semences ne doivent être encouragés que s'ils :

- ont pour but de répondre aux besoins des paysans-clients;
- sont liés à de nouvelles sources permanentes de germoplasme;
- comportent une composante explicite de fourniture (et, éventuellement, de commercialisation) et sont économiquement viables pour le producteur impliqué dans une telle entreprise.

En lien avec les points ci-dessus :

13 Comme il sera difficile d'élaborer des programmes profitables de production et de fourniture de semences pour beaucoup des cultures de base, les bailleurs de fonds et ceux qui mettent en œuvre les programmes devront au moins viser à avoir des modèles arrivant au seuil de rentabilité.

14 Les groupes de multiplication ne devraient être encouragés à produire des cultures que si des marchés ont été clairement identifiés et que leurs compétences générales en agro-entreprise et en marketing sont améliorées.

15 Il faudra susciter des liens pour que les cultures introduites dans les initiatives de production soient acceptables par les paysans et préférées des marchés. Des initiatives telles que les Écoles paysannes sur le terrain (FFS) ou les mécanismes d'évaluation ciblant les utilisateurs finaux présentés ci-dessus (N° 9) peuvent aider à augmenter la connaissance et l'accès à de nouvelles variétés nécessaires.

16 La production de semences de base pour une gamme de cultures non commerciales doit être intensifiée pour former la base d'un grand système décentralisé de production de semences. La production de ces semences de base doit être clairement établie dans l'institution nationale de recherche, au MARNDR. (Ce n'est pas une fonction durable pour une ONG seule, même si les actions ORE ont été efficaces).

17 Il faudra, plus généralement, étudier et promouvoir de meilleures méthodes de stockage, surtout pour répondre aux contraintes de stockage de cultures comme l'arachide et le niébé (pour ce dernier, l'option de triple ensachage peut être intéressante).

Bref, nous recommandons la création d'un système de production des semences décentralisé et tourné vers le marché, qui augmente la production de semences de base puis décentralise la production de semences dans de nombreuses zones partout dans le pays. L'offre doit répondre à la demande, ce qui signifie que les cultures difficiles à produire (par ex. l'arachide et le manioc) et de nouvelles variétés recherchées doivent pousser le processus de production.

### IV. POINTS DE VENTE FORMELS/ INFORMELS D'INTRANTS ET MARCHÉS LOCAUX

Les paysans doivent avoir un accès régulier à des points de vente qui peuvent leur fournir des semences des variétés et de la qualité qu'ils recherchent. Les points de ventes actuels (en dehors des cultures horticoles) sont rares et ne sont souvent pas situés dans des lieux très pratiques pour les clients.

- 18 Comme premier instrument de planification, une cartographie GIS de la clientèle rurale potentielle pourrait être utile pour aider à placer les points de vente d'intrants de manière avoir une couverture maximale pour les petits paysans.

*Points de vente formels spécialisés*

- 19 Les réseaux établis de négociants en intrants agricoles sont actuellement concentrés dans les villes et les gros bourgs. (Par exemple, les paysans de Petit Goave doivent aller à Port-au-Prince, à 2h ½ de route pour trouver certains intrants). Les grands fournisseurs peuvent avoir besoin d'incitations temporaires pour essayer d'installer des points de vente annexes plus proches des communautés.
- 20 Récemment, des « boutiques d'intrants agricoles, » spécialisées dans la vente de semences, d'engrais et d'autres produits chimiques pour l'agriculture ont été établies (avec l'aide de l'USAID/WINNER). Il serait important d'essayer d'évaluer leur portée sociale (qui achète ?) et leur faisabilité économique.

*Expansion des voies informelles*

Il reste que la plupart des paysans se procurent la grande majorité de leurs semences dans divers types de marchés locaux. (En effet, les petits paysans *achètent* leurs matériels semenciers). Nous suggérons donc que :

Des initiatives créatives soient développées pour que les semences de nouvelles variétés et de qualité puissent être fournies aux différents endroits où les paysans achètent **habituellement**.

Plus précisément : on peut essayer les choses suivantes :

- 21 On peut essayer de vendre de nouvelles variétés et une qualité élevée dans des magasins plus « intégrés. » Deux options méritent considération : a) mettre les semences à disposition dans des magasins généralistes ou b) diversifier les types de marchandises proposées dans des magasins agricoles spécialisés pour y inclure des marchandises telles que des matériaux de couverture, du ciment (comme cela a déjà été testé dans le nord d'Haïti). Dans les deux cas, les vendeurs devront être formés pour fournir aux paysans les conseils techniques nécessaires pour leur permettre de faire un choix informé de semences et bien les gérer.
- 22 Les « Madame Sara », ces commerçantes qui normalement font le commerce de semences et de graines peuvent être utilement impliquées dans la vente de nouvelles variétés à l'essai.
- 23 Les foires aux semences, de divers types (que ce soit dans le cadre de l'urgence ou du développement) peuvent être régulièrement associées à des sources de semences de nouvelles variétés et de qualité.
- 24 Il peut aussi être utile de tester des systèmes de prêts de semences, qui permettent aux paysans d'avoir accès à des semences de nouvelles variétés à crédit, en faisant dans le suivi une analyse de la qualité des semences fournies et les taux réels de remboursement.

Toutes les ventes dans des points de vente informels cités ci-dessus peuvent être facilitées si les semences de qualités sont scellées et vendues emballées dans de petits paquets de plastique transparent. L'expérience à d'autres endroits suggère que ces emballages doivent avoir des tailles acceptables pour les paysans (100 grammes ? 200 grammes ?) et avoir des étiquettes mentionnant les caractéristiques de base des variétés. La dernière recommandation dans le même domaine est :

- 25 Des modèles de vente de petits paquets pour les cultivateurs peuvent être testés aux endroits où les cultivateurs achètent habituellement leurs semences et d'autres marchandises (20-22).

Si elle est faite intelligemment, la diversification des lieux et des formats de ventes de semences devrait

stimuler la création d'une large base de clientèle, en dirigeant la demande vers des producteurs directs (petits cultivateurs) et en diminuant l'utilisation de grands acheteurs institutionnels. Il s'agit aussi de tirer parti des différents lieux de marché locaux que tous les cultivateurs utilisent régulièrement : les frais de transaction pour les cultivateurs seront donc réduits à un minimum.

## V. UTILISATION D'ENGRAIS ET D'AMENDEMENTS ORGANIQUES

L'évaluation de la sécurité du système de semences s'intéresse aussi à l'utilisation d'engrais et d'amendements organiques car l'utilisation ciblée de ces intrants peut aider à stabiliser les systèmes des petits cultivateurs et les rendre plus productifs.

Environ 28% et 39% des cultivateurs utilisaient, respectivement, des engrais et du compost, durant la saison de la SSSA. Il est difficile d'évaluer l'efficacité de cette utilisation. Le manque de recherche limite la capacité des services de vulgarisation à donner des conseils sur une application judicieuse et appropriée.

Dans ce rapport sur la sécurité des semences, une section séparée, le chapitre V, s'intéresse à l'ensemble de l'offre et de la demande d'engrais, tandis que l'utilisation réelle de ces intrants par les petits paysans est décrite dans le chapitre VI. Nous donnons ici une liste de recommandations qui est un résumé des recommandations suggérées dans les deux chapitres. L'objectif de ces recommandations est de stimuler une meilleure distribution et une meilleure utilisation d'engrais et d'amendements organiques en Haïti.

- 26 L'utilisation d'engrais ne doit pas être considérée indépendamment de toute la chaîne de valeur, depuis la distribution des intrants jusqu'à la commercialisation des produits finaux. Si les prix sur le marché sont bas pour les cultivateurs, cela les décourage d'utiliser des engrais, surtout dans un marché libre.
- 27 Un crédit devrait être disponible à un coût raisonnable pour l'achat d'engrais et autres intrants.
- 28 Les achats et les distributions d'engrais doivent être bien planifiés pour garantir qu'ils soient durablement disponibles. Le secteur privé peut être plus efficace pour acheter et distribuer rapidement des engrais, mais le gouvernement doit maintenir les subventions à court terme pour que les engrais soient à la portée des cultivateurs.
- 29 Des politiques clairement définies sont nécessaires pour les subventions et le rôle du gouvernement dans la distribution d'engrais. Les agro-entreprises doivent connaître l'environnement dans lequel elles opèrent si elles doivent engager des ressources.
- 30 Les réserves d'engrais devraient être augmentées pour répondre aux besoins des cultivateurs en dehors de la vallée d'Artibonite. Bien qu'il soit logique d'investir plus de ressources dans les terres irriguées, cela ne doit pas être fait au dépend de l'agriculture pluviale. Il y a des zones d'agriculture pluviale qui ont du potentiel, qui ne sont pas irriguées ou n'ont pas de légumes mais qui pourraient bénéficier de l'application d'engrais.
- 31 Une plus large gamme de types d'engrais devrait être disponibles sur le marché pour permettre aux cultivateurs d'utiliser des engrais selon les besoins particuliers des sols et des cultures.
- 32 Il faudrait faire un effort soutenu pour augmenter la recherche sur les caractéristiques des sols et de leur fertilité. Des études sur la réaction aux engrais, en utilisant des engrais ne contenant qu'un seul nutriment, devront être menées sur différents sols et en utilisant des cultures différentes pour déterminer les taux appropriés d'engrais pour chaque région, type de sol et cultures principales. Cette recherche devra être accompagnée d'analyses des sols en laboratoire en utilisant différentes méthodes d'extraction pour trouver des corrélations entre les résultats des tests et la réaction aux engrais et pour identifier des méthodes d'extraction qui fournissent la meilleure corrélation avec la réaction des cultures. Cela sera extrêmement utile pour élaborer des recommandations pour les engrais.

- 33 Au moins un laboratoire fonctionnel et équipé pour l'analyse des sols devra être mis à disposition pour fournir des services d'analyse des sols aux cultivateurs haïtiens.
- 34 Il faudrait utiliser plus de sources organiques de nutriments, quand elles sont disponibles, aussi bien pour les nutriments et la qualité des sols qu'elles permettent que pour réduire la dépendance vis-à-vis des engrais importés. Il existe des possibilités d'utiliser des déchets de processus industriels, des déchets urbains, du fumier, la vermiculture, etc.

Globalement, nous suggérons de ne pas traiter la promotion de l'utilisation d'engrais et la distribution d'engrais comme une fin en soi mais de les envisager dans le cadre d'une politique intégrée de recherche et de vulgarisation, où l'importation d'engrais et les recommandations pour l'usage d'engrais sont basées sur les résultats de recherches sur différents sols dans chaque région.

## **VI. INFORMATION SUR LES INNOVATIONS: AUGMENTER LES CONNAISSANCES ET AUGMENTER LA DEMANDE**

Les cultivateurs haïtiens ne reçoivent actuellement que très peu d'informations sur des techniques améliorées pour une production agricole durable et profitable. Les campagnes d'assistance d'urgence, principale intervention dans laquelle les cultivateurs ont accès à des produits agricoles nouveaux, sont généralement faites sans personnel ou information techniques d'appui.

Il n'y a actuellement que peu de vulgarisation agricole formelle en Haïti (en fait, beaucoup de cultivateurs ne pouvaient pas se souvenir de la dernière fois où ils avaient été en contact avec un agronome). Les Bureaux Agricoles Communaux (BAC) doivent servir des zones géographiques étendues, avec peu de ressources financières. La décentralisation de ces organismes publics pose aussi des difficultés de communication et de coordination. Il existe quelques initiatives dans des zones rurales, où les autorités transmettent des informations aux communautés grâce à des mégaphones (par exemple sur l'assistance en semences) – mais cela est généralement très localisé et ne touche que peu de gens. Des programmes de radio pourraient être utilisés comme une autre voie pour faire passer les informations, en plus d'autres méthodes traditionnelles, comme des campagnes d'affichage et des foires d'information communautaire. Cependant, il faudrait aussi insister sur des méthodes de communication dans les deux sens.

On trouvera ci-dessous plusieurs recommandations sur les informations et l'innovation. L'idée, ici, est de permettre au petit paysan de trouver des innovations dont il a vraiment besoin et de faire des choix plus informés parmi de multiples options.

- 35 Il faudrait envisager des systèmes mobiles qui exploitent l'omniprésence des téléphones portables chez les Haïtiens. Un réseau d'alerte fournissant des informations par SMS pourrait être mis en place pour promouvoir le transfert de connaissances, comme, entre autres :
- Des informations sur de nouvelles variétés : caractéristiques, conseils pour la plantation, lieux où on peut les trouver ;
  - Les prix sur le marché de différentes cultures dans différentes localités ; (cf. aussi N° 31.2)
  - Les difficultés pour se procurer des engrais et autres intrants ;
  - Des communications sur d'autres services de développement.

Des services comme FrontlineSMS (pour des alertes par SMM) et Esoko (pour des informations sur les marchés) se sont avérés utiles ailleurs et pourraient être explorés en Haïti.

- 36 Les agriculteurs de plusieurs sites (particulièrement Verrettes) ont réclamé plus de services formels de vulgarisation agricole. Il faudrait stimuler la création d'un réseau de vulgarisation qui pourrait fournir régulièrement des conseils aux cultivateurs et transmettre leur feedback aux forums concernés (des coalitions non gouvernementales pourraient être créées pour répondre rapidement à ce besoin).

## VII. CHAINES DE MARCHÉ

La sécurité des semences en Haïti, de même que, plus généralement, la sécurité alimentaire et la sécurité des moyens d'existence, est liée à la capacité financière des paysans. Actuellement, l'agro-entreprise rurale est un domaine d'impact potentiel qui est particulièrement sous-développé. Les cultivateurs vendent directement les produits agricoles bruts, ou en les modifiant seulement légèrement, par exemple en vendant des bananes frites ou en faisant moudre leur production pour avoir de la farine de maïs ou de manioc. Il faut faire une prospection significative de la chaîne du marché. Il y a actuellement des possibilités intéressantes dans la commercialisation du café, des mangues, des avocats et des légumes. La création de boissons à la mangue, en utilisant la pulpe de mangue haïtienne semble aussi être une perspective. Comme premières recommandations, nous proposons :

**L'agro-entreprise locale** doit être renforcée au niveaux local, régional et national, en s'intéressant particulièrement à des marchés pour les cultures de sécurité alimentaire et les cultures de valeur plus élevée. Les points suivants sont particulièrement intéressants :

- 37 Il faut faire développer des modèles commerciaux profitables qui servent le marché local avec des produits de bonne qualité, en particulier en collaboration avec des acteurs des marchés formels et informels, comme les Madame Sara.
- 38 Les informations sur le marché doivent devenir plus rapides et fiables, fournir des informations sur les volumes, les prix et les produits à l'échelle nationale et régionale. Ceci peut être facilité par l'utilisation de la radio et de systèmes d'information par téléphone portable. Si cela est bien fait, les acteurs, tout au long de la chaîne du marché, pourront prendre de meilleures décisions sur la base d'informations plus complètes ou plus récentes, et il devrait y avoir une réduction générale des coûts auxquels sont soumis les acteurs pour découvrir de nouvelles informations (cf. aussi N° 35).

**L'agro-entreprise au niveau international** doit aussi être développée avec vigueur, c'est-à-dire mettre les paysans en lien avec des marchés plus importants au niveau mondial, mais de manière à réduire les risques auxquels sont confrontés les cultivateurs (par exemple en utilisant des systèmes de prix et des mécanismes de paiement transparents). Quand on réfléchit à ce genre d'entreprises, les caractéristiques suivantes peuvent être particulièrement importantes pour le contexte haïtien :

- 39 Des systèmes d'assurance peuvent être testés pour compenser les risques posés par le climat pour la production
- 40 Il faut développer des rôles de responsabilités spécifiques pour les femmes et les organisations de femmes, pour renforcer leur rôle en tant qu'acteurs économiques dans la chaîne du marché grâce à des services (et en allant plus loin que simplement des activités génératrices de revenus pour les femmes dans la transformation ou le tri) (cf. aussi section VIII).

Comme autre principe directeur, nous suggérons une perspective s'intéressant au développement de toute la chaîne du marché, c'est-à-dire la production par les petits cultivateurs, l'addition de valeur et la transformation locale, l'accès physique aux marchés, le développement et l'appui d'acheteurs prêts à fournir des services d'appui (techniques, organisationnels ou financiers) et l'encouragement de politiques publiques favorables.

## VIII. LES FEMMES RURALES ET LE COMMERCE : STIMULUS ÉCONOMIQUE

Les femmes jouent des rôles cruciaux dans le système de production et de commercialisation de semences ainsi que pour la sécurité alimentaire et le bien-être du ménage. Elles ont souvent la responsabilité du stockage des semences et des grains au niveau du ménage et, en tant que négociantes, transportent des semences et des grains depuis les producteurs jusqu'aux marchés, et même dans d'autres régions (comme les Madame Sara). De nombreux groupes de consultation formés de femmes ont mentionné la chute brutale du petit commerce après le tremblement de terre : il faudrait faire des efforts particuliers pour revitaliser des options de moyens d'existence pour les femmes. Ci-dessous, quatre recommandations spécifiques :

- 41 Des groupes de femmes ont été identifiés dans un grand nombre de sites et sur des thèmes multiples : fournir un stockage pour les semences durant les périodes cruciales après la moisson, faire une sélection participative des variétés, gérer des pépinières pour les plantes, jouer le rôle de multiplicateurs de semences. Les groupes de femmes (plutôt que les femmes au niveau individuel) doivent être vus comme un point de départ important pour un appui au développement et à l'investissement. Des précédents, comme les Mutuelles de solidarité (MUSO) suggèrent que partir des groupes peut être efficace.
- 42 Des modèles durables d'agro-entreprise pour les groupes de femmes devraient être étudiés. Un point de départ pourrait être les systèmes d'épargne et de prêt internes pour aider à renforcer la cohésion des groupes de femmes et offrir un accès à un petit capital grâce à l'épargne. Ces groupes peuvent être la base d'agro-entreprise, d'autres systèmes de génération de revenus et de développement des compétences et permettre aussi aux femmes de protéger et de développer leurs capitaux.
- 43 Les petites commerçantes voudraient développer leurs compétences en commerce et en marketing, et aussi avoir un meilleur accès au crédit pour mener leur commerce et leurs activités commerciales. Les femmes, à une plus grande échelle, devraient avoir accès à une formation en commerce et en marketing, en compétences de gestion des groupes et des finances et doivent être encouragées à développer les innovations qu'elles utilisent déjà (cf. aussi N° 40).
- 44 Il n'existe que peu de recherche sur la dynamique des genres dans le système économique agricole ou rural d'Haïti. Le gouvernement et les organisations de développement devraient investir dans une étude ciblée sur la participation des femmes à des activités agricoles pour déterminer les points de départ intéressants pour les femmes dans d'importantes initiatives de chaînes de valeur, de sécurité des semences et de sécurité alimentaire.

Dans l'ensemble, la SSSA recommande de s'éloigner des interventions d'urgence en milieu rural. C'est le moment, partout en Haïti, de faire des investissements significatifs et stratégiques dans des systèmes de semences et des systèmes agricoles dirigés par les petits cultivateurs.

*(Un rapport complet est publié en anglais.)*

[http://www.ciat.cgiar.org/work/Africa/Documents/SSSA\\_Haiti\\_2010\\_final\\_report\\_August\\_2010.pdf](http://www.ciat.cgiar.org/work/Africa/Documents/SSSA_Haiti_2010_final_report_August_2010.pdf)